

Peuples Autochtones



On nomme *peuples autochtones* les gens qui se sont établis en Amérique du Nord en premier, ainsi que leurs descendants. Au Canada, 2,8 % de la population est d'origine autochtone.

La Constitution canadienne reconnaît officiellement trois peuples autochtones :

- les Premières Nations
- les Inuits
- les Métis

Chacune de ces nations est unique. Chacune a sa propre histoire, ses propres langues et ses traditions et croyances spirituelles bien à elles.

Les Premières Nations

Le Canada compte plus de 630 Premières Nations, qui représentent plus de 50 nations et 50 langues autochtones.

Au fil des ans, le gouvernement reconnaît de plus en plus de communautés des Premières Nations, la plus récente, étant la nation binche whut'en, créée en 2019, en Colombie-Britannique.

Les Inuits

Les Inuits sont les peuples autochtones de l'Arctique. Le mot inuit signifie le peuple dans la langue inuite, l'inuktitut. Le singulier de Inuits est Inuk.

Le Métis

Selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, 418,380 Canadiens s'identifient comme étant Métis. Le Manitoba en compte 75,345.

C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	Atl.	T.N.-O.
64 525	90 850	50 230	75 345	77 825	35 465	20 565	3 585



win.manitobastart.com



Financé par :

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Funded by:

Immigration, Refugees and Citizenship Canada

Peuples Autochtones



Pour de plus amples renseignements, visiter le www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100013785/1529102490303

Selon les données du recensement de 2016, plus de 1,67 million de Canadiens s'identifient comme étant Autochtones. Au Canada, la population autochtone :

- connaît le taux de croissance le plus élevé, atteignant 42,5 % entre 2006 et 2016
- est la plus jeune, avec 44 % de personnes de moins de 25 ans en 2016

Le Manitoba est la terre ancestrale des peuples cri, dakota, déné, ojibway et oji-cri, ainsi que de la nation métisse.

Les peuples autochtones vivent dans des réserves, dans les villes et dans les communautés rurales. Une réserve est un territoire réservé aux autochtones. Certaines réserves sont situées dans des régions éloignées qui ne sont accessibles que par voie aérienne ou navigable. L'hiver, les voies navigables gelées offrent un meilleur accès aux réserves éloignées. Plus de la moitié des Autochtones du Canada habite dans une ville.

Winnipeg est la ville qui compte le plus grand nombre d'autochtones. Elle est située sur le territoire du Traité numéro un.

Les peuples autochtones ont signé des traités avec le gouvernement fédéral. Un traité est une entente relative à un territoire. Par respect pour la présence historique des peuples autochtones au Canada, il est important de mentionner le numéro du territoire où l'on se trouve avant de livrer un message devant un public. Aussi, il est indiqué de connaître le numéro du traité relatif au territoire où l'on habite, où l'on travaille ou que l'on visite.

Les droits et responsabilités relatifs aux traités sont ceux de tous les Canadiens, autochtones ou non. En comprenant l'histoire des relations entre les peuples autochtones et non-autochtones, on devient mieux apte à comprendre sa propre histoire et ses propres relations.

■ Treaty Relations Commission
www.trcm.ca (en anglais seulement)

■ Ministère des Relations avec les Autochtones et le Nord
www.gov.mb.ca/inr/index.html (en anglais seulement)